



CIRCULAIRE N° 3067 DU 12/03/2010

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	GIRLS DAY – BOYS DAY – « MON MÉTIER SANS PRÉJUGÉ »		
DESTINATAIRE	Direction	Secondaire	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	Année scolaire 2009-2010		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Christelle Ladavid (christelle.ladavid@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	NON		
DATE LIMITE D'ENVOI	/		
NOMBRE DE PAGES	3 pages		
MOTS-CLÉS	Métier – Préjugé - Égalité des chances - Girls Day – Boys Day – Infor Jeunes		

- À Monsieur le Gouverneur de la province du Luxembourg ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres de la province du Luxembourg ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes de la province du Luxembourg ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées de la province du Luxembourg ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française de la province du Luxembourg ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents.

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance de l'action « Girls Day – Boys Day » organisée par le centre Infor Jeunes de la province du Luxembourg.

Cette initiative s'adresse aux élèves du 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire et vise à leur faire découvrir différents métiers, en dehors de tout préjugé.

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant cette action dans le document annexé à la présente.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE



Pour les filles et les garçons, le choix d'une profession et le développement d'un projet de vie ne se font pas indépendamment du genre, mais ils sont souvent déterminés et limités par des idées préconçues et par l'influence des rôles sociétaux. L'action « Girls Day-Boys Day » vise à surmonter ces contraintes. Pendant une journée, des entreprises, des administrations, des établissements, des institutions de recherche et de développement offrent aux filles et garçons la possibilité de vivre une journée de travail dans une profession « atypique ».

L'objectif commun du Girls Day et du Boys Day est de diversifier le choix professionnel des filles et des garçons, et d'encourager les jeunes à ne pas faire dépendre le choix professionnel par des préjugés, mais par l'intérêt personnel et les capacités individuelles.

Le Girls Day veut éveiller l'intérêt des filles pour des métiers techniques et artisanaux, des sciences naturelles et pour les nouvelles technologies de communication. En plus, le Girls Day veut leur offrir la possibilité de rencontrer des femmes cadres.

Le Boys Day sensibilise les garçons pour des professions pédagogiques, sociales ou de soins et leur offre un aperçu dans des métiers du secteur tertiaire souvent dominés par les femmes.

Cette action n'est pas nouvelle. Elle se décline dans différents pays et de différentes manières. Après avoir fait un état des lieux de toutes ses expériences, nous souhaitons l'expérimenter dans notre région.

Infor Jeunes Luxembourg compte donc mener cette action sur l'ensemble de la province du Luxembourg. Elle s'adressera aux jeunes du second degré (3ème et 4ème). L'ensemble des écoles de la province (tout réseau confondu) sera invité à y participer. L'action se déroulera sous forme d'un projet de classe. L'ensemble des élèves d'une même classe participera à la journée.

Il sera proposé à chaque classe deux parcours minimum, un pour les jeunes filles et un pour les jeunes garçons. Ces derniers consisteront à deux, trois voire quatre visites d'entreprise où l'objectif est de faire découvrir de la manière la plus vivante possible des métiers connotés homme/femme.

Ce projet ne se limite pas à cette journée découverte en entreprise. Un ensemble d'outils pédagogiques (reprise des outils déjà existants) sera mis à disposition des enseignants pour d'une part préparer leurs élèves avant la journée et d'autre part, faire partager le vécu des élèves après cette journée.

L'action se déroulera le 22 avril 2010. Cette date n'est pas choisie au hasard, elle correspond à la date fixée dans les autres pays limitrophes (Allemagne – Luxembourg).

DANS TOUTE LA
PROVINCE DE LUXEMBOURG
AVRIL 2010

GIRLS DAY 
BOYS DAY

MON MÉTIER SANS PRÉJUGÉ

**Projet pour l'égalité des chances
entre hommes et femmes**

Contact :

Infor Jeunes Luxembourg

Place Didier 31 - 6700 ARLON - T 063/23 68 98 - F 063/2367 99

arlon@inforjeunes.be - www.bougerjeunes.be

